

CADRE DE REPONSE MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICE

Personne publique :

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER
ETABLISSEMENT SUPPORT DU GHT « EST-HERAULT ET SUD-AVEYRON »**

Objet de la consultation :

AFFAIRE 26A0026

MAINTENANCE DES MOYENS DE SECOURS ET PRESTATIONS ANNEXES POUR LE CHU DE MONTPELLIER, ETABLISSEMENT SUPPORT DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE « EST-HERAULT ET SUD-AVEYRON » (GHT « EHSA »)

LOT 4 - Maintenance, remplacement et acquisition réalisés sur les moyens d'extinction fixes et mobiles pour l'ensemble des Etablissements Membres du Groupement Hospitalier de Territoire « Est-Hérault et Sud-Aveyron » (GHT « EHSA »)

**VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE APPRECIEE EN FONCTION DE LA NOTE
METHODOLOGIQUE ET ORGANISATIONNELLE FOURNIE (CRITERE 1)**

PRIX (CRITERE 2)

DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE : GESTION DES PIECES ET MATERIELS DEFECTUEUX REMPLACES ET REPRIS (ELIMINATION DANS DES FILIERES DECHETS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT, RECYCLAGE ET/OU REUTILISATION, METHODOLOGIE DE DENATURATION DES EXTINCTEURS) ET DISPOSITIONS POUR LIMITER LES EMISSIONS DE CO₂ LIEES AU TRANSPORT DANS LE CADRE DU MARCHE.(CRITERE 3)

ASPECT QUANTITATIF DE LA DEMARCHE D'INSERTION SOCIALE : PROPOSITION D'UN NOMBRE D'HEURES D'INSERTION SOCIALE (CRITERE 4)

Le candidat peut compléter sa réponse avec tous les documents, notes, plans ou schémas qu'il juge nécessaires à la compréhension de son offre



CRITERE 1 « Valeur Technique de l'offre appréciée en fonction de la note méthodologique et organisationnelle fournie »

- **Sous-critère 1 – Moyens humains mis en place pour assurer l'ensemble des prestations contenues dans le cahier des charges**

Les points suivants pourront être précisés :

Organigramme dédié au marché, missions et rôles des personnels intervenants (dont pilotage du marché, encadrement des équipes techniques, suppléance) avec leurs CV ou autres documents permettant de justifier de leur formation, de leur expérience, des qualifications et diplômes (toutes les données doivent présenter un caractère strictement professionnel), éventuelle sous-traitance, etc.



- **Sous-critère 2 – Moyens matériels mis en place pour assurer l'ensemble des prestations contenues dans le cahier des charges**

Les points suivants pourront être précisés :

Pièces détachées afin de respecter les délais de maintenance corrective (stock de pièces de rechange à mettre en place, réseau d'approvisionnement), véhicules, équipements et outillages, EPI, matériels informatiques, etc.



- **Sous-critère 3 – Mode opératoire proposé pour assurer l’ensemble des prestations contenues dans le cahier des charges**

Les points suivants pourront être précisés :

Modalités d’intervention, prise en compte des contraintes hospitalières (procédures d’hygiène, gestion du bruit, des poussières, etc.), suivi et traçabilité des interventions et prestations, gestion des documents d’exécution (exemple de rapport de visite complet), etc.



CRITERE 2 « Prix »

- **Sous-critère 1 – Poste 1 - Coût annuel de la maintenance préventive systématique, du maintien en bon fonctionnement et de la maintenance corrective stipulée au CCTP, coût sur la durée totale du marché de la maintenance préventive quinquennale et décennale pour l'ensemble des établissements**
- **Sous-critère 2 – Poste 2 - Coût des prestations sur la durée totale du marché relevant de ce Poste pour l'ensemble des établissements**

A remplir dans les annexes financières à l'acte d'engagement.



CRITERE 3 « Démarche environnementale :

« Gestion des pièces et matériels défectueux remplacés et repris (élimination dans des filières déchets respectueuses de l'environnement, recyclage et/ou réutilisation, méthodologie de dénaturation des extincteurs) et dispositions pour limiter les émissions de CO₂ liées au transport dans le cadre du marché »



CRITERE 4 « Aspect quantitatif de la démarche d'insertion sociale : proposition d'un nombre d'heures d'insertion sociale »

A remplir dans l'acte d'engagement.